

Flux et fonctionnement des comptes

I. Les flux économiques

1. Définition

Un flux économique est une quantité de biens, de services, ou monétaires en mouvement entre deux acteurs économiques.

Tout flux se caractérise par un sens et une valeur. Le sens du flux se traduit par l'existence d'une origine et une destination.

L'origine du flux implique une ressource et la destination implique un emploi.

2. Typologie des flux

a. Flux réels et flux financiers

Les flux réels correspondent à des mouvements de biens et services. Ils sont qualifiés de réels par opposition aux flux financiers. Les flux financiers correspondent à des mouvements de payer ou d'engagements de paiement.

b. Flux externes et flux internes

Les flux externes concernent plusieurs agents économiques, les flux internes concernent qu'un seul agent économique.

Les flux externes doivent être pris en considération dans la comptabilité. Seuls sont comptabilisés les flux qui ont un impact sur le patrimoine de l'entité.

La société DCG a réalisé les opérations suivantes:

- Achat de fournitures au fournisseur MOUHLLI, paiement par chèque de 600 €;
- Vente de marchandises au client MARTIN, encaissement par carte bancaire de 250 €.

Ces opérations peuvent être représentées de la façon suivante.



II. Des flux aux opérations comptables

L'enregistrement comptable est l'inscription des flux dans des unités de base appelées « comptes ». Toute opération doit être enregistrée selon le principe de la partie double. Pour chaque opération, il faut utiliser au moins deux comptes différents. Un compte pour le flux entrant (appelé emploi ou destination) et un pour le flux sortant (appelé ressource ou origine). Chaque opération effectuée par l'entreprise a une origine et une destination : lorsqu'elle effectue une opération, elle utilise une ressource dans le but de l'affecter à un emploi précis.

Par convention, toute ressource se note à droite et tout emploi à gauche. La partie droite d'un compte est appelée aussi **crédit** (enregistre la ressource) et la partie gauche est appelée **débit** (enregistre l'emploi). L'égalité montant des débits = montant des crédits doit toujours être vérifiée. On dit alors que l'écriture est équilibrée.

Enregistrez le paiement par chèque de l'achat de fournitures au fournisseur MOUHLLI, chez la société DCG et chez le fournisseur.

SOLUTION

Chez la société DCG

Le flux entrant est l'achat, sa contrepartie est le flux sortant qui est le paiement par chèque.

Débit	Achat de fournitures	Crédit	Débit	Banque	Crédit
600			600		

Chez le fournisseur

Le flux entrant est l'encaissement du chèque. Sa contrepartie, la vente de marchandises qui est le flux sortant.

Débit	Banque	Crédit	Débit	Vente de marchandises	Crédit
	600				600

Pour chacune des opérations, le total débit doit être égal au total crédit.

I. Objectifs

Selon le Code de commerce et le PCG, l'objectif de la comptabilité est de produire sur une base régulière et annuelle des documents de synthèse qui doivent être réguliers, sincères et donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les documents de synthèse comprennent un bilan (document présentant la situation patrimoniale de l'entité à une date donnée), un compte de résultat (document présentant la performance de l'entreprise pendant un exercice comptable) et l'annexe (document qui apporte des informations et aide à la compréhension du compte de résultat et du bilan).

Ces documents de synthèse doivent être réguliers, sincères et donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

II. Les comptes et l'enregistrement en partie double

1. Comptes

Le compte est la plus petite entité de classement retenue par l'entreprise pour enregistrer les flux nés de différentes opérations. Chaque compte est lié à un poste de bilan ou du compte de résultat.

Le compte est présenté par une présentation schématique en T.

Les comptes liés aux postes de bilan sont appelés « comptes de bilan » et les comptes liés aux postes du compte de résultat sont appelés « comptes de gestion ».

EXEMPLE

Présentation du compte caisse de l'entreprise CGO après les opérations suivantes :

- au 1/01/N, le montant en caisse est de 3 000 €;
- le 3/01/N, encaissement des ventes pour un montant de 2 000 €;
- le 6/01/N, règlement des achats pour un montant de 1 000 €.

SOLUTION





Le compte caisse se présente de la façon suivante.

Débit (+)		Crédit (-)	
Situation initiale	3000		
3/01 Ventes	2000		
		6/01 Achat	1000

Par convention comptable, la colonne de gauche est le débit et la colonne de droite est le crédit. Le solde est débiteur lorsque le total débit > total crédit et inversement.

2. Le fonctionnement du compte





Le fonctionnement dépend de la place du poste auquel il correspond. Pour les comptes de bilan :

Bilan			
Compte d'actif		Compte de passif	
Débit	Crédit	Débit	Crédit
Augmentation + 	Diminution - 	Diminution - 	Augmentation + 

Un compte d'actif augmente au débit et diminue au crédit.

Un compte de passif augmente au crédit et diminue au débit.

Pour les comptes du compte de résultat on a :

Compte de résultat			
Compte de charges		Compte de produits	
Débit	Crédit	Débit	Crédit
Augmentation + 	Diminution - 	Diminution - 	Augmentation + 

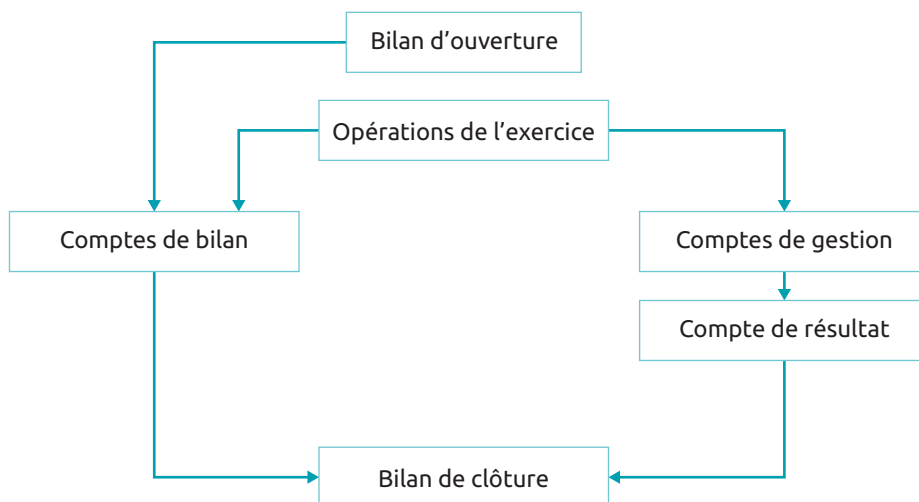
Un compte de charge augmente au débit et diminue au crédit.

Un compte de produits augmente au crédit et diminue au débit.

3. Report des soldes dans le compte de résultat et du bilan

À la fin de l'exercice, les soldes des comptes de gestion sont reportés dans le compte de résultat et permettent de déterminer le résultat de l'exercice.

Les soldes débiteurs des comptes de bilan reconstituent l'actif du bilan et les soldes créditeurs le passif du bilan.



4. Le plan comptable

Le plan comptable général impose à toutes les entreprises une liste normalisée des comptes et un plan de classement. Les comptes sont classés par nature. Ils sont regroupés de la façon suivante.

Comptes de bilan

Classe 1	Capitaux propres
Classe 2	Immobilisations
Classe 3	Stock et en cours
Classe 4	Les tiers
Classe 5	Trésorerie

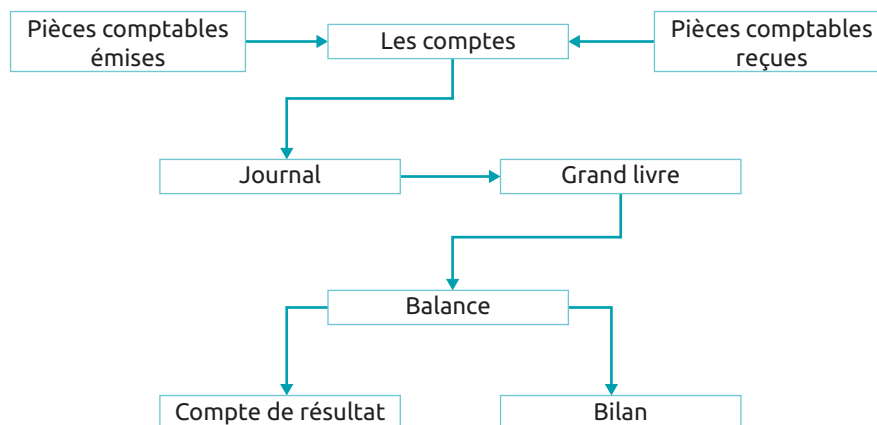
Comptes de gestion

Classe 6	Charges
Classe 7	Produits

N.B. : Les charges et les produits sont classés par nature : charges d'exploitation de 60 à 65, charges financières 66 et charges exceptionnelles 67. Même chose pour les produits.

5. L'organisation comptable

a. Schéma d'ensemble



La loi fixe la durée d'un exercice comptable à une année. Pendant cette période les flux sont enregistrés **de manière chronologique**.

b. Journal

La loi exige la tenue d'un document dans lequel tous les flux sont enregistrés de manière chronologique. Le PCG définit les procédures d'enregistrement à respecter :

- les écritures sont passées en partie double;
- chaque enregistrement indique la date et la pièce justificative;
- les enregistrements sont validés par une procédure interdisant toute modification ou suppression ultérieure.

Pour enregistrer une opération, il y a quatre phases :

- l'opération a-t-elle une incidence sur le bilan ou sur le compte de résultat ?;
- il faut choisir le compte correspondant;
- enregistrement des sommes dans les comptes choisis en appliquant la règle de la partie double;
- vérification de l'égalité total débit = total crédit pour chaque opération.

Pour chaque opération, au moins deux comptes sont modifiés. C'est le principe de **la partie double**.

N° compte débit		date		Montant débit	
	N°compte crédit				Montant crédit
		Libellé (N° de la pièce, Nom) exemple chèque N° ou fournisseur Toto Facture N°			